

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n°1297-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2023, le conseil a adopté le projet de règlement de modification n° **PP-2023-12** et intitulé : « **Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'annexe 1 : Terminologie et l'annexe 3 : Grille des spécifications de la zone RU-615** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **27 juin 2023, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit :
 - De modifier l'annexe 1 : Terminologie par le remplacement des termes suivants :
 - Cours d'eau;
 - Fossé;
 - Lac.
 - De modifier l'annexe 1 : Terminologie par l'ajout du terme suivant :
 - Milieu humide.
 - De modifier l'annexe 3 : Grille des spécifications de la grille correspondant de la zone RU-615 par le remplacement :
 - Dans la section « Normes de lotissement » à la sous-section « Rue existante » de « 5 000 » par « 3 000 ».
3. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
4. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et greffier-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité en suivant ce lien : [Projet de règlement n° PP-2023-12](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12 juin 2023.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe